

Georges HERVÉ

La Richesse des temps partagés

*Une expérience d'aménagement
Du temps de l'enfant
À l'école primaire*



Du même auteur :

Perrier, un village de basse Auvergne,
Quatre siècles d'histoires
Editions ACVAM Issoire, 516 pages grand format,
richement illustrées, 45 €

A double sens – essai –
Retour vers un nouvel humanisme
Éditions Edilivre 2014

Oser la fraternité – essai –
Pour un nouveau projet pour l'humanité
Éditions Edilivre 2014

**A la mémoire d'Audrey,
fauchée à l'âge de 25 ans
par un chauffard ivre,
au petit matin
du 5 octobre 2014.**

*AUDREY venait d'achever ses études supérieures ;
Master 2 de Biologie, elle allait entrer dans le
monde du travail.*

*Fillette, elle avait vécu intensément ces années
d'expérimentation de l'aménagement du temps scolaire
et périscolaire à l'école de Perrier.*

Introduction

En imposant « sa » réforme des rythmes scolaires à l'école primaire à la rentrée 2013, Vincent Peillon a fait la preuve qu'un agrégé de philosophie pouvait être moins au fait des réalités du fonctionnement et de la vie quotidienne de cette école qu'un ex-champion olympique du 110 m haie.

La précédente refonte de ces rythmes datait en effet de 1995/96 et avait été abordée de façon plus réaliste par Guy Drut, alors Ministre de la Jeunesse et des Sports du gouvernement Juppé : n'étant pas en charge de l'Education nationale, Guy Drut avait appelé à candidature (sans bien préciser à qui son appel s'adressait) pour la création de deux cents « sites pilotes » (deux par département) qui devaient expérimenter librement un nouvel aménagement des rythmes de vie de l'enfant et des jeunes (A.R.V.E.J.).

C'étaient les directions départementales de son Ministère qui étaient chargées de rassembler les projets

et de les transmettre à Paris pour la fin novembre 1995.

Guy Drut était un proche de Philippe Séguin qui, depuis plusieurs années, avait aménagé les rythmes des écoles primaires de la ville d'Epinal dont il était Maire.

La semaine de classe de ce niveau d'enseignement comptait alors 26 heures de classe réparties sur quatre jours et demi, tandis que le temps de travail hebdomadaire des enseignants était de 27 heures. Cette 27^e heure devait être employée à leur formation permanente sous la direction des Inspecteurs départementaux de l'E.N. Dans la pratique, la durée effective de classe pour les enfants était de 27 heures deux semaines sur trois, la troisième étant réduite à 24 heures réparties sur 4 journées de 6 h. Dans la plupart des écoles, la demi-journée travaillée se situait le samedi matin ; les enfants n'avaient donc pas classe le samedi matin, une fois toutes les trois semaines, ce qui correspondait à une très ancienne demande de certaines familles. Nous reviendrons sur ce point par la suite.

Phillpe Séguin usait de l'autorisation accordée par les autorités académiques, sur la demande des conseils d'écoles, de ramener la durée de classe hebdomadaire des enfants à 24 heures, moyennant un léger raccourcissement des congés scolaires pour que le temps total annuel soit respecté. L'originalité du projet pédagogique de Philippe Séguin consistait à répartir les 24 h sur 4 jours et demi, ce qui permettait de libérer du temps deux après-midi par semaine pour l'organisation d'activités sportives et culturelles (on parlait parfois

d'après-midi sans cartable). Ces activités étaient organisées et financées par la Municipalité. La participation des enfants était gratuite mais non obligatoire. Dans la pratique rares étaient les enfants qui s'en dispensaient.

Cette organisation était proposée comme base de réflexion aux porteurs de projets, mais elle ne leur était pas imposée. La seule obligation était que les enfants d'âge primaire puissent accéder à des activités périscolaires¹ gratuites durant leurs semaines de classe.

Les projets retenus allaient donner lieu à la signature de conventions de trois ans entre les municipalités, les structures partenaires – en général des associations locales – et le Ministère de la jeunesse et des sports, celui-ci s'engageant à les soutenir financièrement pour la mise en place des activités périscolaires.

Cette procédure ne garantissait évidemment pas la qualité des projets retenus. Dans certaines villes, les Maires, amis politiques des gouvernants, souhaitèrent obtenir le label « site pilote » pour des raisons purement politiciennes. Leur proximité avec Guy Drut leur permirent parfois d'obtenir des subventions particulièrement importantes de l'Etat pour financer

¹ Précision sémantique : le temps des enfants est réparti en temps scolaire (celui où il est en classe sous la responsabilité des enseignants), temps périscolaire (celui qui touche directement le temps scolaire (avant et après la classe) et temps postscolaire (les périodes de congés scolaires – mercredi, samedi après-midi, vacances...)

des équipements sportifs et l'achat de matériels informatiques en particulier.

Mais dans bien des cas, les projets déposés émanèrent d'équipes éducatives désireuses d'expérimenter réellement de nouvelles voies pédagogiques. Ce fut le cas dans un village de 800 habitants, Perrier, proche de la ville moyenne d'Issoire (Puy-de-Dôme).

Ce petit ouvrage présente un témoignage des actions éducatives menées dans ce village au cours des années 96/99, actions qui purent même se prolonger, non sans difficultés, au début des années 2000.

Première partie

**Le temps de l'enfant aménagé
dans un village auvergnat :
1996-1999**

Le contexte géographique et humain

Perrier est un village agricole jusque vers le milieu du 20^e siècle. Issoire était naguère encore le centre commercial de la petite Limagne, région agricole au Sud de Clermont Ferrand. Une abondante main d'œuvre, féminine notamment, avait attiré des entreprises de petite mécanique (aéronautique avec Wasmer, équipements automobile avec Ducelier) dès l'entre deux guerres. De très nombreux petits agriculteurs des villages environnants s'étaient mués en ouvriers-paysans.

A la suite de la seconde guerre mondiale Issoire a connu un essor industriel important avec l'implantation d'usines de transformation de l'aluminium (centre européen de la transformation de l'aluminium, de la mise au point et de la production d'alliages d'aluminium spéciaux, elle abrite, depuis une quarantaine d'années la plus grosse presse du monde occidental). Une nouvelle transformation sociologique

en a résulté à partir des années 50 : en 1950, cinquante familles de Perrier vivaient encore pour une part du travail de la terre. Vingt ans plus tard, il ne subsistait plus que deux exploitants agricoles dans le village.

Le caractère suburbain de Perrier tend depuis quelques décennies à en faire une cité dortoir. Coincé entre une rivière de fond de vallée, la Couze Pavin, et les flancs escarpés d'un plateau, le village s'est développé sur la rive gauche de la Couze, la rive droite étant en grande partie située en zone inondable, donc inconstructible. Le village s'étire sur plus de deux kilomètres le long d'une route naguère encore nationale, mais qui reste un axe à relativement grande circulation.

La Mairie occupe une position centrale avec l'église, la poste et quelques rares petits commerces. Construite au milieu du 19^e siècle, la Mairie abritait une classe unique de garçons jusque vers 1880 où elle fut agrandie et s'adjoignit une classe pour les filles.

Vers 1960, l'augmentation des effectifs scolaires entraîna la construction d'un bâtiment scolaire supplémentaire dans la cour, devant la Mairie, : il se composait d'une classe, d'un préau et de locaux sanitaires.

Dans les années 70, la fermeture de l'école à classe unique du village voisin, Meilhaud, amena des familles de ce village à scolariser leurs enfants à Perrier. Deux classes supplémentaires vinrent alors fermer la cour sur un troisième côté, sous la forme d'un bâtiment préfabriqué.